

Lettre hebdomadaire du Préfet de Bretagne et d'Ille-et-Vilaine n°68- Le 31 juillet 2015

Patrick Strzoda, Préfet de Bretagne et d'Ille-et-Vilaine vous invite à prendre connaissance de l'actualité des services de l'État en région

Agriculture - Agroalimentaire

Le Préfet de la région Bretagne à la rencontre des représentantes du Groupe « Agriculture au Féminin » sur l'exploitation de Nathalie et Philippe MARCHAND, lundi 27 juillet 2015 à Noyal sur Vilaine



En savoir +

Patrick Strzoda, Préfet de Bretagne et d'Ille-et-Vilaine, accompagné de Marielle Muret-Baudoin, Maire de Noyal sur Vilaine et de Marcel Denieul, Président de la Chambre d'Agriculture 35, a visité les installations de l'exploitation porcine de Nathalie Marchand et de son conjoint, en présence d'une vingtaine de femmes, représentant le groupe « Agriculture au féminin » sur les quatre départements bretons.

Les présidentes départementales du groupe ont présenté quelques actions illustrant l'engagement et la capacité d'innovation des agricultrices pour garantir leur place dans le monde agricole.

Le groupe « Agriculture au Féminin » Bretagne est constitué d'agricultrices issues des groupes de développement agricole, du syndicalisme, de la coopération, de la formation, de la Mutualité Sociale Agricole et pour la plupart élues des conseils d'administration des Chambres d'Agriculture de Bretagne. Leurs priorités :

- la diffusion de la culture de l'égalité entre les femmes et les hommes,
- l'accompagnement, la formation et l'acquisition de compétences,
- l'engagement et la prise de responsabilités.

Concurrence - Consommation

L'État renforce les contrôles sur les opérations promotionnelles et sur l'origine de la viande



Dans le cadre du plan d'urgence annoncé en Conseil des ministres le 22 juillet 2015 pour venir en aide aux filières « viandes » en difficulté, un renforcement des contrôles de l'origine des viandes a été décidé par Emmanuel Macron, Ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique.

Tout l'été, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations mènent des contrôles sur l'étiquetage et la traçabilité des viandes bovines et porcines.

En savoir +

Une deuxième opération, lancée début août, s'attachera à contrôler les prix pratiqués à l'occasion des promotions sur la viande fraîche de porc. Elle sera mise en œuvre dans les principales enseignes implantées dans la région (hypermarchés, supermarchés et magasins de hard discount alimentaire).

Opération Interministérielle Vacances : le guide du voyageur



En savoir +

À l'occasion de l'<u>Opération Interministérielle Vacances</u>, le Ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique renforce également sa communication à destination des consommateurs-vacanciers en mettant à leur disposition un document délivrant des conseils pratiques et utiles aux consommateurs en période de voyage.

Ce guide du voyageur, constitué par un ensemble de fiches pratiques, souhaite apporter des réponses précises aux questions qui peuvent se poser au consommateur. Des règles spécifiques existent, tant dans le cadre communautaire que national, afin de le protéger. Ce document, mis en ligne par la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) fournit des conseils à la fois sur les conditions propres à chaque type de transport (covoiturage, autobus, bateaux...) et de logement (campings, chambres d'hôtes, hôtels...).

Finances publiques

Les avis d'impôt sur le revenu arrivent sur impots.gouv.fr



En savoir +

Les premiers avis d'imposition sur les revenus 2014 sont en ligne sur le site <u>impots.gouv.fr</u> et peuvent être consultés par les usagers dans leur espace « Particulier ».

Le calendrier de transmission des avis varie en fonction de la situation des contribuables :

<u>Situation des personnes</u>	<u>Mise en ligne dans l'espace</u>	<u>Date de réception de l'avis</u>
au regard de l'impôt sur le	<u>Particulier</u>	papier transmis par la Poste
<u>revenu</u>		<u>(1)</u>
non imposables ou	Dès le 22 juillet	Au plus tard le 5 septembre
bénéficiant d'une		
restitution d'impôt		
imposables et non	Dès le 3 août	Au plus tard le 25 août
mensualisées pour l'impôt		
sur le revenu		
imposables et mensualisées	Dès le 18 août	Au plus le 9 septembre
pour l'impôt sur le revenu		

(1) Pour ceux qui ont choisi de recevoir un avis sous format papier

Le paiement en ligne par internet ou par smartphone constitue un moyen simple et sécurisé de s'acquitter de son impôt. Il permet en outre de bénéficier d'un prélèvement réalisé 10 jours après la date limite de paiement. Il est également possible de payer par prélèvement à l'échéance ou par mensualités.

Transport - Aménagement du territoire

Présentation de l'avancement du chantier de la Ligne à Grande Vitesse entre Le Mans et Rennes, le 30 juillet au Pertre en Ille-et-Vilaine



En savoir +

Chaque année, au mois de juillet, SNCF Réseau et Eiffage organisent une visite du chantier de la Ligne à Grande Vitesse entre Le Mans et Rennes. L'État et le Conseil régional de Bretagne ont assisté à la présentation de l'état d'avancement ce chantier majeur pour l'accessibilité de la Bretagne. La manifestation organisée cette année au Pertre (35) a permis de présenter les travaux de la station électrique qui alimentera les cateners de la ligne à grande vitesse ainsi que le train qui réalise la pose des traverses de voie et des rails à une cadence de 1500 m par jour.

L'ensemble des partenaires du projet ont salué l'exemplarité de ce chantier tant au plan technique que pour son intégration dans les territoires. En 2017, cette infrastructure permettra de gagner 37 minutes sur les liaisons ferroviaires entre Paris et la Bretagne.

Sécurité

Lutter contre les vols de vélos - Système de marquage Bicycode®



En savoir +

Pour lutter contre les 500 000 vols de vélos qui ont lieu tous les ans, la fédération française des usagers de la bicyclette, la police et la gendarmerie se sont mobilisées pour inciter au marquage des vélos. Le système de marquage Bicycode® vise à rendre à leurs propriétaires les vélos volés grâce à une base de données constituées par les vélos marqués. A ce jour, environ 200 000 vélos y sont enregistrés. Chacun peut consulter le registre en cas de découverte d'un vélo abandonné et le déposer aux forces de l'ordre s'il est signalé volé.

Le marquage a un caractère dissuasif auprès des voleurs, qui choisissent en priorité un vélo non marqué. Ce système d'identification permet également la traçabilité du vélo. Cela évite ainsi le trafic et le recel, les acheteurs pouvant vérifier au préalable que le vélo n'a pas été volé.

Chassé-croisé des vacances : les conseils pour bien rouler



En savoir +

Avec le chassé-croisé entre les départs des aoûtiens et les retours des juilletistes, les routes sont particulièrement chargées ce week-end. Samedi 1er août 2015 sera le jour le plus difficile de l'été sur le plan de la circulation routière, il est annoncé NOIR au plan national. Les difficultés de circulation y seront exceptionnellement difficiles et toutes les régions et tous les grands axes de liaison seront touchés. Par conséquent, prudence ce week-end sur les routes.

Pour commencer son séjour ou terminer ce dernier sur une bonne note, la délégation à la sécurité et à la circulation routières vous dispense quelques précieux conseils.

Consultez également <u>Bison Futé</u> pour connaître à l'avance les conditions de circulation et optimiser votre trajet.

Égalité - Citoyenneté - Cohésion sociale

Plan « Citoyens du Sport »



En savoir +

À l'issue du Comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté, le Premier ministre a rappelé la place et le rôle essentiel du sport dans le plan « Égalité et citoyenneté » du gouvernement.

Le sport, comme la culture, a ainsi été défini comme un des outils majeurs d'intégration. C'est pour mobiliser l'ensemble du monde sportif que le Comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté a décidé la mise en place d'un plan national « Citoyens du sport ».

Le sport est un formidable outil éducatif, de mixité sociale, porteur de valeurs de fraternité et de respect. En renforçant l'accès à la pratique sportive des jeunes qui en sont le plus éloignés et en leur permettant une pratique éducative, régulière et encadrée au sein des clubs sportifs, le programme « Citoyens du sport » compte favoriser l'éducation des plus jeunes et contribuer à la mixité sociale et de genre.













Toute l'actualité des services de l'État en Bretagne et en Ille-et-Vilaine sur :





www.ille-et-vilaine.gouv.fr/ www.bretagne.gouv.fr/

Directeur de la publication : Patrick Strzoda, Préfet de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine

<u>Crédits photos</u>: Service Régional de la Communication Interministérielle, Direction régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale de Bretagne, Délégation à la sécurité et à la circulation routières, Direction régionale aux Droits des Femmes et de l'Egalité, Direction régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de Bretagne, Ministère des Finances et des Comptes Publics, Ministère de l'Intérieur, Ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique.







Pour se désabonner de cette newsletter, veuillez visiter le lien suivant: <u>se désabonner</u> © 2015 Portail de l'Etat en Bretagne